

**Oppinion****23 décembre 2010****Peter Gfeller, président de la FPSL**

## **Il est urgent que la politique assure nos arrières**

« Ma foi, c'est la loi du marché ! » Cette explication un peu simpliste, vous l'avez probablement déjà entendue de la bouche de représentants de l'industrie et du commerce. C'est ainsi qu'ils aiment à justifier la situation économique toujours précaire des producteurs de lait. Mais cette réponse vous satisfait-elle ? Pour ma part, elle ne me suffit pas. Un avis que partagent sans doute tous ces producteurs qui comptent chaque sou de la paie du lait pour régler les frais de leur exploitation et boucler les fins de mois de leur famille. Je sais que ces producteurs-là attendent une chose de leurs organisations régionales et de leur fédération nationale : que leur situation économique s'améliore enfin.

Weststrasse 10  
Case postale  
CH-3000 Berne 6

Tél.: 031 359 51 11  
Fax: 031 359 58 51  
psl@swissmilk.ch  
www.swissmilk.ch

Depuis que la responsabilité en matière commerciale a été confiée aux acteurs du marché, ces derniers sont en toute logique en première ligne pour recevoir les éloges comme les critiques. Or, les membres de l'Interprofession du lait ne cessent de répéter que tous les acteurs de la filière sont dans le même bateau, ce qui en soi est une bonne chose. Reste à savoir qui est au gouvernail, qui doit ramer et, surtout, à qui profite la pêche. Car en fin de compte, c'est bien de cela qu'il s'agit : du revenu de la production laitière.

Depuis trois ans, le marché laitier suisse se trouve dans une situation désolante. Premièrement, la quantité de lait produite est supérieure d'au moins 5 pour cent au volume écoulable sur le marché. Deuxièmement, la puissance commerciale se concentre du côté de la demande, au préjudice des producteurs de lait. Tant que ces derniers n'auront pas corrigé leur faiblesse structurelle, il leur sera impossible de faire valoir la plus petite des revendications, aussi objective et légitime soit-elle. Enfin, troisièmement, trop d'acteurs au sein de l'IP Lait n'ont pas de réelle volonté de s'engager pour les besoins existentiels des plus faibles, à savoir les producteurs. Pour toutes ces raisons, les producteurs n'ont d'autre choix que de mendier la pitié de l'industrie et du commerce.

La Fédération des Producteurs Suisses de Lait PSL a pour tâche et pour devoir d'envisager toutes les solutions possibles pour pallier cette défaillance du marché. Nous devons sans cesse développer de nouvelles stratégies communes et proposer de nouvelles solutions pour améliorer la situation de nos producteurs de lait. À cet égard, nous concentrons nos activités sur trois axes : l'Interprofession du lait, les organisations de producteurs et la politique.

**IP Lait** : l'Interprofession du lait manque de ciment. Les décisions touchant au marché prises lors de sa fondation n'étaient que de vaines promesses, a-t-on pu constater. La réorientation aura-t-elle des suites positives pour les producteurs ? Nul ne peut le dire. La société veut que nous résolvions les problèmes ensemble, mais l'IP Lait n'a pas su prouver qu'elle en était capable. Par notre collaboration, nous rappelons à l'Interprofession que dans ses statuts, elle a pris des engagements envers les producteurs de lait aussi.

**Organisations de producteurs** : la concurrence entre les organisations de vente du lait ne cesse de s'exacerber. De nombreux producteurs restent prêts à augmenter leur production. Les excédents font pression sur les prix et les stocks de beurre atteignent des sommets. Tandis que quelques commerçants, transformateurs et producteurs profitent de la situation, les autres (soit la grande majorité des producteurs) trinquent. Sommes-nous vraiment tous dans le même bateau ?

Et pourtant, deux faits restent incontestés : les excédents ne vont pas disparaître d'eux-mêmes et il est de la responsabilité commune des producteurs d'adapter l'offre à la demande. Cependant, pour y parvenir sans contingentement, il faut transformer les excédents. Pour cela, il faut de l'argent. Et l'instrument adéquat, c'est un fonds géré par les producteurs tel que le prévoit la motion Aebi : les producteurs prélèvent l'argent et en contrôlent l'utilisation, en accord avec l'Interprofession du lait. La motion Aebi assure l'octroi de la force obligatoire générale, sans laquelle cette mesure n'est pas réalisable. Une chose est certaine : que ce soit par le biais de réfections ou de segmentations, les producteurs de lait devront plus que jamais passer à la caisse pour financer l'exportation de produits transformés et le désengorgement du marché. Or, il est quasiment impossible de contrôler ces flux financiers, l'utilisation des fonds et leur efficacité.

**Politique** : le Conseil national soutient la motion Aebi dans son principe et dans ses termes, mais le texte doit encore séduire une majorité au Conseil des États. On discute beaucoup de la manière dont seront récoltés les fonds. Si la Chambre des cantons accepte le principe d'un fonds, elle reste libre d'en modifier le fonctionnement par une segmentation (taxe linéaire ou causale). En approuvant l'augmentation du montant à disposition du supplément pour le lait transformé en fromage, pour laquelle nous avons beaucoup combattu, le Parlement a reconnu la situation difficile des producteurs de lait. Voilà qui est de bon augure pour la suite des pourparlers politiques.

Peter Gfeller

Président de la Fédération des Producteurs Suisses de Lait PSL

*Texte publié dans la BauernZeitung du 23 décembre 2010*

